



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VOLLEY CLUB LE THOR - GADAGNE

Assemblée Générale ordinaire 2024 - Mardi 25/06/2024 - 20h15 – Au Thor (84)

Etaient présents :

- Olivier Debout, Président de l'Association
- Marie Berthoud, Secrétaire
- **Adhérents à jour de leurs cotisations** : Alain Skora, Camille Deboz, Céline Clavier, David Bussi, David Fauque, Florent Limare, Frédéric Raspo, Marie Azzopardi, Matthias Trobitsch, Natalia Pacome, Nathaniel Rivière, Gary Ferreira, Sandra Bouix et Sandra Gualtieri.
- **Ont donné procuration de vote avant l'AG** : Célian Borull à Nathaniel Rivière ; Fabrice Fauque à Natalia Pacome, Jean-Noel Julien à Marie Azzopardi, Marion Heredia à Olivier Debout, Maxime Gousselot à Alain Skora, Olivier Signoret à Florent Limare et Romain Fauque à David Fauque.
- **Nombre de votants total** : 23

Ordre du jour :

- Bilan moral
- Bilan sportif
- Bilan financier
- Prévision budget 2024-2025
- Élection du nouveau bureau
- Tournoi des 20 ans
- Questions diverses

1. Bilan moral

Le Volley Club Le Thor Gadagne promeut la pratique du volley-ball en compétition mixte UFOLEP depuis sa création, mais propose aussi depuis deux ans une partie Loisirs, avec une cotisation adaptée et un créneau *au moins* assuré par semaine, le mardi soir. Cette partie Loisirs permet aux débutants d'acquérir les bases du volley et d'intégrer progressivement les équipes compétitives. Malheureusement, nous avons enregistré une baisse de fréquentation ces dernières semaines.

Cette saison a vu s'accroître la coopération entre clubs avec des joueurs venant de Morières s'ajouter à nos sessions entraînement du mardi, des joueurs du Thor les rejoignant le jeudi pour leurs sessions d'entraînement.

L'an passé, nous étions passé de 2 à 3 équipes. Cette saison nous avons encore créé une nouvelle équipe portant notre total à 4. Nous sommes actuellement au maximum d'équipes compétitives. En effet, nous ne disposons du Gymnase complet que le mardi soir où nous jouons un match de compétition et avoir une session entraînement et un second créneau le mercredi soir partagé avec le Centre d'Animation ne rendant possible que l'organisation d'un second match de compétition dans la semaine.

A noter que des tensions ont pu exister dans l'équipe 3 et 4 mais qui ont pu être surmontées avec des solutions adaptées et l'effort de chacun pour terminer la saison. Nous devons prendre en compte ceci la saison prochaine lors de la composition des équipes.

Nous avons lancé un sondage comme chaque année afin de connaître vos intentions pour la saison prochaine. Cela nous aide énormément dans l'établissement du budget du club et la composition des équipes.

Quelques chiffres :

Saisons	Membres Compétition	Membres Loisirs	Membres Total
2023/2024	35	9	44
2022/2023	27	3	30
2021/2022	16	5	21
2020/2021 (COVID)	16	0	16
2019/2020	17	0	17

2. Bilan sportif

Résultats des équipes engagées en compétition :

	THOR 1	THOR 2	THOR 3	THOR 4
Phase Aller	3 ^{ème}	10 ^{ème}	16 ^{ème}	2 ^{ème}
Phase de Poule	2 ^{ème} Poule A	2 ^{ème} Poule B	2 ^{ème} Poule C	3 ^{ème} Poule A

Félicitations à tous pour ces excellents résultats ! L'année prochaine, on essaie de battre Pernes 2 !

Cette saison, le championnat UFOLEP 84 Volley dont nous sommes membres est passé de 14 équipes à 18, accueillant un club Morières-lès-Avignon avec deux équipes, le retour de Vaison-la-Romaine avec une équipe, l'Isle-sur la Sorgue et donc le Thor avec une équipe supplémentaire mais une équipe en moins à Pernes-les-Fontaines.

Ainsi, la formule championnat match aller-retour n'était plus possible en raison du calendrier trop serré et du nombre de matchs à jouer. Ainsi, il a été décidé à la majorité de jouer une première phase aller où chaque équipe se rencontre au moins une fois (avec un nombre de matchs équivalents à domicile comme à l'extérieur) soit un total de 17 matchs. A la fin de cette phase aller, trois groupes de 6 équipes réparties selon le classement ont été créés pour jouer une phase retour en match aller/retour de 10 matchs.

Cela fait 27 matchs joués par équipe, soit 108 matchs au total et donc 54 matchs à domicile.

Aucun incident n'a été signalé hormis des blessures dans chaque équipe. Nous remercions tous ceux qui ont pu dépanner lorsque cela était nécessaire.

La composition des équipes a encore été éprouvante cette année, notamment avec l'arrivée ou le retour d'une quinzaine de joueurs, la création d'une 4^{ème} équipe, les volontés de chacun à jouer avec d'autres.

Marie et moi-même avons tenté de rendre la meilleure copie possible afin de conserver l'ADN du club à savoir des équipes équilibrées tant par leurs forces que par leurs faiblesses, de conserver un esprit d'équipe et de détente et respecter au mieux les demandes de chacun.

L'objectif est partiellement rempli. L'équipe 1 et 2 n'ont pas enregistré de soucis et leur ambition de résultats ont été remplis. Concernant l'équipe 3, des divergences de point de vue sportif ont amené des décisions difficiles avec le retrait de certains joueurs. À la suite de cette décision, l'équipe a retrouvé une certaine cohésion et des résultats sportifs plus en adéquation avec le niveau de celle-ci. Concernant l'équipe 4, des tensions entre joueurs sont apparues nécessitant l'intervention du Président du club afin de trouver une solution. Après un échange avec les membres de l'équipes, les tensions se sont un peu apaisées et l'équipe a pu terminer la saison avec de bons résultats.

Le Bureau souhaite donc maintenir notre vision du Volley Loisirs pour la prochaine saison et en fonction des retours de chacun souhaiterait maintenir les équipes actuelles avec des ajustements au cas par cas.

3. Bilan financier

En quelques mots :

En termes de recettes :

- Cotisations encaissées : **3180€**
- Subvention de la Municipalité : **250€**
- Recette vente du Maillot du Club : **672€**
- Recettes exceptionnelles (Organisation Stage Volley Jeune par Olivier Debout : **42,5€**

En termes de dépenses :

- Licences versées à L'UFOLEP
- Achat d'un Frigo Neuf
- Achat de Maillots pour les nouveaux venus
- Achat Apéro d'après-match
- Achat de 10 Ballons d'entraînement et 4 ballons de matchs alvéolés
- Achat de 3 sacs de transport de ballons & d'une paire de mires
- Autre dépenses administratives (assurances, frais bancaires, postaux etc...)

Vous trouverez le Bilan financier complet en annexe. Nous avons dégagé un excédent sur la saison de **34,19€** et la trésorerie du Club à ce jour est de : **1545,15€**.

4. Prévision budget 2024-2025

Nous sommes partis sur une base de joueurs moins importante pour la saison prochaine au vu de l'activité Loisirs réduite ces derniers mois.

A la demande des équipes, nous prévoyons d'acheter une dizaine de ballons alvéolés et d'un sac de transports de ballons supplémentaire et éventuellement d'un scoreur.

Les cotisations n'ont pas changé depuis 5 ans et nous pensons les maintenir inchangées encore cette saison, à savoir 80 euros pour une inscription en Compétition UFOLEP, et 60 euros en Loisirs.

Vous trouverez le Budget prévisionnel 2024/2025 complet en annexe.

5. Election du nouveau bureau

Il est indiqué la démission du bureau actuel, composé comme suit :

Marie Berthoud secrétaire & Olivier Debout président.

Candidats : Debout Olivier

Vote à main levée : 23 pour, 0 contre, 0 abstention

Election du bureau : Debout Olivier

Olivier Debout est donc nommé **Président du Volley Club Le Thor Gagne**, ce qui en fait l'unique gestionnaire du compte associé à la Banque Populaire. Suite à sa non-représentation, **Marie Berthoud** verra sa procuration sur le compte associé résiliée ainsi que ses accréditations au sein des différents organismes où le club est affilié.

Le siège social du club demeure le même à savoir : **56 cours du Docteur Seigle 84250 LE THOR**

6. Tournoi des 20 ans

Le Club a souhaité organiser un tournoi pour ses 20 ans en 4on4 Mixte au Gymnase du Thor. Malgré l'investissement d'une dizaine de membres, le tournoi n'a pas rencontré le succès espéré et nous avons dû renoncer à sa tenue.

7. Questions diverses

Question 1 : Disposer de créneaux horaires plus tôt (avant 21h)

Chaque année nous sommes sollicités par la Municipalité pour effectuer nos demandes de créneaux. Nous en demandons plusieurs étalés sur la semaine et plutôt à 20 :00. La Municipalité nous attribue ensuite ces créneaux en fonction des disponibilités et des demandes des autres associations. Nous aurons la réponse pour la saison 2024/2025 dans le courant de l'été.

Question 2 : Pourrions-nous avoir un tableau de marque, des ballons et un sac à ballons supplémentaires ?

Comme indiqué auparavant, le Club va acheter des ballons supplémentaires ainsi qu'un sac, le nombre sera défini en fonction de l'octroi d'une subvention du Conseil Général du Vaucluse qui s'est prononcé le 21 juin 2024 et dont nous attendons les conclusions. Concernant la table de marque, une fait maison par Nath a été cassé ces derniers jours. Le Bureau n'a pas été informé de cela et les matchs suivants, les équipes ont du bricolé pour faire la marque. Le Bureau regardera si les panneaux de score actuels peuvent être réparés, sinon nous procéderons à l'achat d'un nouveau panneau.

Question 3 : Est-il possible de faire des entrainements spécifique cohésion, permettant, ou à minima invitant les équipes qui se construisent d'apprendre à se connaître, d'appréhender des systèmes de jeu.

Les saisons passées nous avons souhaité mettre en place des exercices et activités pour améliorer les techniques et la cohésion sur le terrain. Nous avons constaté qu'au bout de quelques semaines, les membres ont préféré un mode d'entraînement plus libre. Par conséquent, le Club étant par nature Loisirs, nous continuerons sur le modèle actuel, à savoir, chaque joueur décide quel entraînement il souhaite effectuer (soit exercice puis match, soit juste détente match). Néanmoins, nous encourageons tout membre qui souhaite proposer ce type d'exercices avec son équipe et les autres membres.

Question 4 : Est-ce que l'on organise un tournoi des 20 ans du club en début d'année comme l'avaient fait Morières l'année dernière ? soit sur un soir, soit sur une journée ?

Dans le cadre de l'UFOLEP, il est habituel d'avoir un « tournoi d'ouverture » où toutes les équipes de la saison sont invitées à se retrouver dans un des gymnases des clubs participants. Le Club a proposé d'accueillir le Tournoi la saison prochaine. Concernant un Tournoi pour le Club, comme l'édition 20 ans annulée, le Bureau fait part de son intérêt et reste à l'écoute des adhérents pour créer un groupe dédié à la gestion de celui-ci.

Question 5 : Possibilité de s'inscrire en « corpo » et en UFOLEP ?

Oui, il est techniquement possible de s'inscrire pour les deux. Aujourd'hui, plusieurs membres ont exprimé leur désir d'avoir une équipe en « Corpo » au Thor. Historiquement, le Club a toujours évolué en UFOLEP, cependant le Bureau ne ferme pas la porte à cette option. Mais compte tenu des créneaux octroyés, le Club ne peut engager que 4 équipes dans la mesure où nous souhaitons maintenir une session d'entraînement le mardi. Le Bureau a donc sollicité l'Assemblée Générale présente ce jour pour un vote consultatif à main levée à la question suivante : **êtes-vous favorable à la création d'une équipe Corpo et par conséquent au maintien que de 3 équipes UFOLEP ?**

- 19 votes pour
- 4 abstentions

En conséquence, le Bureau va évaluer la faisabilité de la création et l'adhésion d'une équipe au championnat « Corpo ». Le Bureau prendra une décision finale à ce sujet courant septembre 2024 en présentant aux adhérents les modalités pour rejoindre cette équipe, le montant de la cotisation (si différente), les assurances et tout autre acte administratif.

Question 6 : Peut-on obliger les membres à indiquer leurs disponibilités sur SportEasy ?

Nous comprenons qu'il peut parfois être frustrant de voir de nombreux membres ne pas répondre. Néanmoins, nous ne mettrons aucun système punitif. Le Club est par essence Loisirs, et il n'y a aucune obligation de présence et/ou de motiver son absence. Le Bureau rappelle néanmoins à ses membres qu'il est préférable pour le bon déroulement des séances d'indiquer sa venue car en cas de fortes affluences, nous ne pouvons pas accepter d'être plus de 16 joueurs par terrain. Il convient donc de dire que si pas de réponses sur SportEasy alors cela signifie l'absence du membre à la session.

Question 7 : Manque de communication et d'information sur les activités proposées par les autres "clubs", notamment les tournois amicaux.

Le Bureau relaie toutes les annonces de l'UFOLEP et des clubs adhérents. Nous ne pouvons pas informer sur les activités des autres clubs si nous n'en sommes pas informés au préalable ou si nous n'avons pas reçu de leur part une invitation à leur faire (par exemple, Morières-lès-Avignon reçoit des joueurs d'autres clubs lors de leurs sessions d'entraînement mais ils n'ont pas spécifiquement demandé que cela soit ouvert à l'ensemble des membres UFOLEP).

Le Bureau rappelle que la dernière session d'entraînement 2023/2024 aura lieu le mardi 2 juillet et qui sera suivi d'un apéro de fin de saison ouvert à l'ensemble des adhérents du Club. Aussi, la prochaine saison 2024/2025 devrait débiter le mardi 3 septembre 2024 à partir 21h (sous couvert de maintien des créneaux actuels par la Municipalité).

Après avoir entendu l'ensemble des questions et remarques des membres présents, le Président de l'Association déclare, l'Assemblée Générale close ce jour à 21h25.

Pour le bureau, la secrétaire de séance Marie Berthoud.

Le 25 juin 2024, au Thor (84).

OLIVIER DEBOUT
PRÉSIDENT



MARIE BERTHOUD
SECÉTAIRE

